



Groupe de travail Pharmacie

Guide de prescription en hématologie pédiatrique

Sommaire

Table des matières

Sommaire	1
Introduction.....	2
Support d'ordonnance	2
Mentions légales	2
Médicaments.....	2
Quelques réflexes.....	3
Médicaments fréquemment prescrits en hématologie pédiatrique	5

Introduction

Dans ce guide, nous abordons l'essentiel à connaître pour un médecin autour de la prescription médicamenteuse en général et apportons quelques informations sur les médicaments fréquemment prescrits en hématologie pédiatrique.

Support d'ordonnance

Médicaments « classiques »

Une simple feuille avec les mentions adaptées peut devenir une ordonnance. De manière générale, utiliser le support fourni par le système d'information ou bien un bloc d'ordonnance.

Pour certains médicaments, un support particulier est requis.

Stupéfiants & assimilés

- Ordonnance dite sécurisée
- Par un médecin inscrit à l'ordre
- Manuscrite
- En toutes lettres
- Durée maximale : 28 jours

Permet la délivrance de produits stupéfiants. A faire le jour de la sortie : le patient a 3 jours pour se présenter en pharmacie et obtenir les produits. Passé ce délai, une carence sera appliquée à l'ordonnance.

Médicaments d'exception

- Ordonnance d'exception (modèle CERFA 12709*02)
- En 4 volets
- Permet le remboursement dans le cadre des indications conformes à la fiche d'information thérapeutique

Mentions légales

Identification du patient

- Nom & prénom
- Âge, sexe, taille, poids, surface corporelle

Identification du prescripteur

- Nom & prénom
- Fonction
- Coordonnées
- Numéro RPPS du prescripteur et numéro FINESS de son établissement
- Signature & tampon

Validité de l'ordonnance

- Date de rédaction
- Durée de validité / nombre de renouvellements

Médicaments

Médicament « classique »

- Dénomination commune internationale (nom de la molécule) +/- nom commercial
 - o *Amoxicilline CLAMOXYL®*
- Dosage
 - o *125mg/5mL*

- Forme galénique
 - o *Suspension buvable*
- Voie d'administration
 - o *Voie orale*
- Posologie (quotidienne ou par administration) en gramme ou unité internationale (UI). Ne jamais prescrire un volume seul, cela majore le risque d'erreur !
 - o *100mg/kg/j*
- Conversion de la dose en unité de prise
 - o *Soit 300mg par prise = 12 mL par prise*
- Rythme d'administration
 - o *Trois prises par jour : matin, midi et soir*
- Conseils d'administration
 - o *Pendant le repas*

Préparations magistrales / hospitalières

Préparations magistrales : réalisées en pharmacie de ville ou en pharmacie hospitalière, pour un patient donné, sur prescription médicale. Ces préparations peuvent être réalisées s'il n'existe pas sur le marché de spécialité disponible ou adaptée.

Préparations hospitalières : réalisées en pharmacie hospitalière, à l'avance et en petites séries, pour un ou plusieurs patients, s'il n'existe pas sur le marché de spécialité disponible ou adaptée. Elles sont dispensées sur prescription médicale.

Ces préparations sont prescrites pour favoriser l'observance du patient. **Toute substitution par ou avec une préparation de chimiothérapie doit faire l'objet d'une validation par le centre de référence.**

Certaines préparations peuvent être réalisées en ville mais d'autres ne pourront être préparées qu'au sein d'une pharmacie hospitalière (comme le Lanvis® 6-thioguanine). Cela dépend de la nature de la matière première.

Pour connaître la faisabilité d'une préparation, rapprochez-vous de votre pharmacien.

- Mention : « préparation magistrale/hospitalière à but thérapeutique en l'absence de spécialité équivalente disponible »
 - o Permet au patient d'être remboursé (autre condition : les matières premières doivent être inscrites à la pharmacopée)
- Description de la préparation souhaitée

Quelques réflexes

Médicaments à statut particulier

Les médicaments sous AAP/AAC (ex-ATU) (exemple : Méthotrexate en suspension buvable) sont dispensés uniquement en pharmacie hospitalière. Pour pouvoir être dispensé, un médicament sous autorisation d'accès précoce / compassionnel doit avoir fait l'objet d'une demande d'autorisation qui doit être valable (durée limitée dans le temps). Cette autorisation est demandée par le médecin soit via la plateforme e-saturne, soit directement au laboratoire via les documents du PUT (protocole d'utilisation thérapeutique).

Puis-je faire couper un comprimé en deux ?

Certains comprimés comportent une barre sur leur diamètre, qui semble indiquer que le comprimé peut être coupé en deux. La présence de cette barre n'est PAS une information suffisante pour affirmer qu'il s'agit d'un comprimé sécable.

En effet, certaines barres sont des barres dites de cassure. Elles sont présentes pour faciliter la prise d'un gros comprimé que l'on casserait en deux avant d'avaler successivement les deux moitiés.

Les comprimés qui sont sécables ont été l'objet d'études particulières, qui permettent au laboratoire d'affirmer que la dose est bien répartie de manière égale et homogène entre les deux parties du comprimé.

Pour savoir si le comprimé est sécable ou non :

- Se référer au RCP du médicament ;
- Il y a écrit « sec » ou « sécable » dans le nom de marque du médicament ;
- Demander conseil au pharmacien de mon établissement.

Si le comprimé est effectivement sécable : le patient prend la quantité prescrite. La partie du comprimé coupé qui n'est pas prise doit être jetée. Elle ne doit en aucun cas être mise de côté pour être administrée plus tard (risque de dégradation du principe actif et d'inefficacité).

Puis-je faire écraser un comprimé / ouvrir une gélule par mon patient ?

Tous les comprimés ne sont pas écrasables. Toutes les gélules ne sont pas ouvrables. Cela dépend de nombreux facteurs : lieu d'absorption du médicament, formulation gastro-résistante, formulation à libération immédiate ou prolongée, photosensibilité du principe actif, ...

Pour savoir si le comprimé est écrasable / la gélule ouvrable ou non :

- Se référer au RCP du médicament ;
- Demander conseil au pharmacien de mon établissement.

Un comprimé peut être écrasé entre deux cuillères. Pour une pratique plus facile et plus propre, les familles peuvent se procurer un écrase-comprimé en pharmacie (non remboursé).

« Tout ce qui est injectable est buvable » ?

Là encore c'est un mythe. Cela va dépendre du pH de la forme injectable, de ses caractéristiques d'absorption, de son osmolarité, ...

Pour savoir une forme injectable est buvable ou non :

- Se référer au RCP du médicament ;
- Demander conseil au pharmacien de mon établissement.

Et les compléments alimentaires ?

Tous les compléments alimentaires ne sont pas toujours compatibles avec les traitements utilisés en hématologie (risque d'interactions), et ne sont pas toujours adaptés aux patients pédiatriques (risque de surdosage). De plus, ce sont des produits de qualité non-pharmaceutique (pas d'AMM, législation différente, pas d'étude) qui ne sont pas pris en charge par la sécurité sociale.

Préférez toujours, lorsque c'est possible, des suppléments de type médicamenteuse.

En cas de souhait d'une famille d'avoir recours à des compléments alimentaires / aromathérapie / phytothérapie / homéopathie : demandez conseil au pharmacien de votre structure pour un conseil adapté et personnalisé. Ce n'est pas parce qu'il s'agit de produits présentés comme naturels qu'ils ne sont pas dépourvus d'interactions.

Dispositifs d'administration des formes orales liquides

Soyez toujours vigilants sur les modalités d'administration des formes orales liquides et aux dispositifs d'administration fournis avec les traitements.

Ces dispositifs sont décrits dans les RCP des médicaments. Vous pouvez également demander conseil au pharmacien de votre établissement.

Je veux prescrire des médicaments injectables à domicile

Certains médicaments injectables sont disponibles en ville. Dans le cas contraire, le patient peut également les recevoir par le biais d'un service d'hospitalisation à domicile.

Pour une injection, il faut toujours au moins deux ordonnances distinctes :

- Une ordonnance pour la pharmacie : produit à injecter et matériel médical nécessaire à l'injection ;
- Une ordonnance pour l'IDE : prescription de l'acte d'injection.

Médicaments fréquemment prescrits en hématologie pédiatrique

6-mercaptopurine (6MP)

Deux formes orales disponibles sur le marché :

<p>XALUPRINE® suspension buvable 20mg/mL</p> <p><u>Dispositif d'administration</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Seringue de 1mL graduée à 0.1mL ;- Seringue de 5mL graduée à 0.2mL. <p>Pour éviter les erreurs d'administration, faire en sorte que <u>le parent utilise une seule seringue</u> pour donner le médicament. <u>Arrondir la dose à administrer à la graduation de la seringue</u> (ne pas prescrire 2,3mL par exemple).</p> <p><u>Approvisionnement</u> Disponible en ville via une commande directe au laboratoire.</p>	<p>PURINETHOL® 50mg comprimés</p> <p><u>Administration</u> Comprimés non écrasables, non sécables.</p> <p><u>Approvisionnement</u> Disponible en ville.</p>
--	---

Modalités d'administration

- Le soir (meilleure efficacité),
- A distance des produits laitiers (qui inactivent le médicament), prise de 6MP possible :
 - o 1h avant un produit laitier
 - o 2h après un produit laitier
- Avec ou sans nourriture, mais toujours de la même manière (variation de la biodisponibilité).

Donc : prise à 18h, à distance de toute alimentation 2h avant ou 1h après la prise

Exemple de prescription conforme

6-mercaptopurine XALUPRINE® suspension buvable 20mg/mL : 25mg/m² pour 1m² soit 25mg jour.
Administrer 1,2mL, à distance de toute alimentation. Repas – 2h --> Xaluprine® – 1h --> Repas

6-thioguanine (6TG)

- LANVIS® 40mg, comprimés sécables.

Administration

- Comprimés non écrasables, sécables.
- Le soir (meilleure efficacité),
- A distance des produits laitiers (qui inactivent le médicament), prise de 6TG possible :

- 1h avant un produit laitier
 - 2h après un produit laitier
 - Avec ou sans nourriture, mais toujours de la même manière (variation de la biodisponibilité).
- Donc : prise à 18h, à distance de toute alimentation 2h avant ou 1h après la prise

Approvisionnement

Non disponible en ville → rétrocession hospitalière.

Méthotrexate

- METHOTREXATE ROSEMONT® suspension buvable 2mg/mL (AAC)
 - Dispositif d'administration : seringue de 10mL graduée en 0,25mL
 - Demande d'autorisation d'accès compassionnel à faire sur e-saturne
 - Disponible en rétrocession hospitalière
- METHOTREXATE comprimé
 - 2,5mg, non sécable
 - 10mg, sécable (protection du manipulateur : gants, masque) : hors AMM → utilisation souvent non acceptée dans les protocoles d'essais cliniques
 - Disponible en ville

Dexaméthasone

- DECTANCYL® 0,5mg, comprimés non sécables, écrasables si besoin
 - Disponible en ville
- NEOFORDEX® 40mg, comprimés sécables
 - Disponible en rétrocession hospitalière
- DEXSOL® 2mg/5mL, solution buvable (AAC)
 - Demande d'autorisation d'accès compassionnel à faire sur e-saturne
 - Disponible en rétrocession hospitalière

Amlodipine

- AMLODIPINE, gélules (ouvrables)
 - 5mg et 10mg
 - Disponible en ville

Cotrimoxazole

- BACTRIM, comprimés écrasables (mais mauvais goût ++)
- 400mg, sécable
- 800mg, non sécable, barre de confort qui permet de couper le comprimé et l'avaler en deux fois (grande taille)
- Disponible en ville
- BACTRIM® suspension buvable 200mg/5mL
 - Si administré sur sonde nasogastrique : diluer dans de l'eau pour faciliter l'administration (idéalement au 1/3)
 - Disponible en ville

Ondansétron

- ONDANSETRON® comprimés à avaler 4mg et 8mg, non sécable
 - Disponible en ville
- ONDANSETRON® comprimés orodispersibles/lyophilisat oraux 4mg et 8mg

- Disponible en ville
- SETOFILM® films orodispersibles 4mg et 8mg, ne pas couper
 - Disponible en ville
- ZOPHREN® suspension buvable 4mg/5mL (en rupture actuellement)
 - Disponible en ville

A prescrire sur une ordonnance de médicament d'exception